La bicyclettre de dérailleurs



N°15 – novembre 2017

Bonjour à toutes et à tous,

Attention travaux! Dans quelques semaines, Twisto arrêtera l'exploitation de ses deux lignes de tram pour engager les travaux de son futur tram-fer. De janvier 2018 à septembre 2019, des bus de substitution vont se mettre en place alors que des chantiers vont fleurir un peu partout sur le nouveau tracé. Parallèlement, l'axe Courtonne – Théâtre via le Bd des Alliés et le Bd Leclerc sera en travaux pour transformation en espace piétonnier. La place de la République suivra avec l'aménagement du jardin public. Même si on nous dit que le maximum sera fait pour en éviter les nuisances, tous ces travaux vont entraîner de grosses difficultés de circulation. Si vous comptiez vous rabattre sur le périphérique, il faudra déchanter, car les travaux de sécurisation-fluidification entre Chemin-Vert et porte d'Angleterre sont planifiés pour la même période. En ce qui nous concerne, deux conséquences sont à prévoir :

- un impact négatif des travaux sur nos trajets à pied et à vélo (coupure de trottoirs et pistes cyclables). Malgré les consignes strictes fournies aux entreprises par le donneur d'ordre, il nous faudra être vigilants et nous assurer que des déviations seront bien mises en place. Je compte sur vous pour nous remonter les dysfonctionnements observés.
- un impact positif avec un report modal vers la marche et le vélo comme il a été observé dans toutes les villes ayant connu de gros problèmes de circulation. Pour le vélo, ce report sera peut-être encouragé par les dispositions de la nouvelle délégation de service public (voir page 4) et la montée en puissance du vélo à assistance électrique (voir page 2). Il nous appartient d'agir pour accompagner et faire perdurer dans le temps ces nouvelles habitudes de déplacement.

Appel à candidature. La poignée de bénévoles qui fait vivre Dérailleurs se trouve aujourd'hui débordée et s'épuise à la tâche. Le marquage Bicycode connaît un bond de +75% cette année et nous manquons d'opérateurs. Nos permanences du samedi à la Maison du Vélo et notre site internet peinent à trouver des volontaires. Le nombre de nos adhérents a doublé en 5 ans. Rançon de cette croissance et d'une visibilité accrue, nous sommes de plus en plus sollicités par des événements extérieurs. De gros chantiers en cours mobilisent notre énergie : l'inventaire critique des équipements cyclables de Caen la Mer ainsi que la fourniture à l'IGN – dans le cadre de l'AF3V - des tracés des véloroutes et voies vertes de Normandie. Nous n'arrivons plus à tenir notre rôle revendicatif et à dénoncer les (non-)aménagements qui nous rendent la vie plus difficile ...

Plus nombreux, nous pourrions développer notre activité et nous partager le travail.

Pour raisons personnelles, j'ai annoncé au Conseil d'Administration de juillet que je ne serai pas candidat à un 6ème mandat tout en restant actif au sein de l'association. Aucune candidature ne s'étant manifestée à ce jour au sein du CA, le nouveau président ou la nouvelle présidente sera l'un ou l'une d'entre vous parmi les 350 adhérents qui seront appelés à l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 20 janvier 2018. Je compte sur vous pour vous engager comme bénévoles et comme administrateurs avant cette date. La nouvelle présidente ou le nouveau président pourra compter sur le soutien actif de l'équipe actuelle de bénévoles.

André-Pierre Hodierne

Le vélo à assistance électrique : on en rêve mais lequel choisir ?

Alternative à la voiture, en ville, ou objet de loisir, le Vélo à Assistance Electrique (VAE) a la cote, particulièrement dans les pays déjà grands utilisateurs du vélo (Pays-Bas, Allemagne) où les aménagements cyclables sont bien conçus et nombreux. En France aussi, la vente de VAE explose avec 134 000 de ces vélos vendus en 2016, souvent avec l'aide d'une subvention nationale ou municipale.

Pour choisir ce type de vélo, il faut bien sûr cerner l'usage qu'on en fera : nombre de kilomètres, dénivelé, usage quotidien modéré ou sportif voire itinérant. Le poids de l'utilisateur intervient grandement dans ce choix car il influe sur la performance de la batterie. Vérifiez aussi les possibilités d'équiper votre vélo de sacoches, paniers ou autres accessoires.

Le VAE n'échappe pas à la règle du vélo classique : le constructeur - presque toujours chinois - cherche à vendre au plus bas prix, et votre pimpant vélo aux performances affichées pourra cacher des équipements de piètre qualité qu'il faudra très vite remplacer. Les réparations sont un peu plus coûteuses et la quantité des composants est plus élevée que sur un vélo classique. Le prix est donc un indicateur de la qualité et de la durée de vie de votre VAE et il faudra compter dépenser au moins 2 500 à 3 000€ pour éviter d'être déçu à terme.

La batterie représente 30 à 50% du prix du VAE. Elle en est l'élément-clé : la performance, l'autonomie, la durabilité, le poids du VAE en dépendent. Les meilleurs batteries sont les Lithium-ion et les Lithium-polymère. Le nombre de cycles de charge peut, en effet, varier de 350 à 1 500. Une batterie doit être obligatoirement rechargée au moins une fois par mois : le coût de la charge est tout à fait négligeable (quelques centimes). La charge complète de la batterie nécessite 5h30 à 6h mais une recharge partielle peut être faite en cours de route, particulièrement lors de longs trajets. En effet, vous ne pourrez guère, sans recharger, accomplir plus de 80 km dans le meilleur des cas en VAE. Retenez que plus l'ampérage de la batterie est élevé, plus son autonomie est importante et que plus le voltage est important, plus l'assistance est puissante. Prenez une batterie de 36 volts, surtout si le terrain est vallonné et choisissez au moins 8 ampères-heure pour l'autonomie. Enfin, les performances de toute batterie tendent à diminuer avec le temps.

Les modèles haut de gamme offrent une assistance progressive qui varie selon l'effort fourni par le cycliste et se fait sans à-coup, beaucoup plus confortable que l'assistance « tout ou rien » des VAE bas de gamme. Le moteur peut être placé dans la roue arrière, la roue avant ou le pédalier. Cette dernière solution est idéale pour l'équilibre du vélo.

Si vous aviez l'habitude de rouler sur un vélo sportif et choisissez la solution du VAE pour vous épargner l'effort des côtes, sachez que votre VAE ne dépassera pas les 25km/h, tous ces vélos étant bridés. En effet, l'assistance se coupe dès les 25 kilomètres par heure franchis, conformément à la législation européenne en vigueur concernant les VAE. De même, la puissance nominale continue du moteur ne doit pas dépasser les 250 watts.

Bien sûr, les VAE les plus légers ont les batteries les plus performantes (et légères) et le poids de ces vélos est supérieur à celui des vélos classiques (25-27 kg, le plus souvent). En cas de panne d'assistance, ce point est non négligeable.

En conclusion, dites-vous qu'adopter un VAE c'est un peu changer de mode de vie car cela suppose une utilisation régulière, une attention portée à l'entretien de ce véhicule mais que l'effort de reprendre une activité physique sera largement payé de retour par d'innombrables avantages sur votre santé.

Christine Corbin

A BAYEUX : on a bien bougé pendant la semaine de la mobilité

Cette année, l'antenne locale de Bayeux a pu organiser plusieurs événements dans le cadre de la semaine de la mobilité en partenariat avec la Maison du Vélo et la mairie de Bayeux.

Vendredi 15 septembre, dans le cadre du Parking-Day, s'est tenu un après-midi de « tricot-vélo » en face de l'hôtel de ville où l'antenne était préservée de la grêle et des averses entre plantes et fleurs, sous un parasol bien planté sur une place de parking. Le thé et le café chaud ont été partagés avec plusieurs personnes qui se sont intéressées à la place du vélo dans notre ville. Sur un autre parking, les passants ont pu voir que plusieurs vélos exceptionnels (entre autre un grand-bi) peuvent être garés sur une seule place de voiture.

Le vendredi soir, le temps nous a permis de défiler tous à vélo ... Personnes et vélos de tous âges et modèles (entre autres triporteurs, trottinettes, tandems), tous originaux, ont pris la rue principale de Bayeux, avec la maire-adjointe, Mme Rovarc'h, bien installée dans un vélo-cargo conduit par un représentant de notre ville jumelle d'Eindhoven (Pays-Bas). Ainsi, nous avons fait une parade le soir avant les courses cyclistes qui avaient lieu dans la ville dans le cadre du jumelage Eindhoven-Bayeux. Ensuite nous avons proposé aux intéressés d'essayer nos vélos uniques. Des moments de découverte et d'échange très sympa! Cette action nous a donné un joli article de presse.



Samedi 16 septembre, une session de marquage Bicycode était prévue. Malheureusement la machine de marquage étant tombée en panne, les nombreuses personnes venues n'ont pu que prendre rendez-vous pour plus tard.

Mardi 19 septembre, notre dernière action de cette semaine de la mobilité était une soirée cinéma-débat avec la projection de la docu-comédie d'Erik Fretel « Vélotopia » au cinéma Le Méliès. Ce ciné-débat a réuni 72 personnes. Au

cours du débat, Marc Lerochais, André-Pierre Hodierne, M. Dumoulin et Mme Rovarc'h ont pu engager une discussion constructive.

Une expérience enrichissante pour nous tous sur la manière d'envisager ensemble les actions futures à mener. Il y a de plus en plus de cyclistes dans Bayeux, c'est une réalité. La mobilité douce est une nécessité. Il n'y a pas d'autre choix que d'aider à développer ces moyens de déplacement en s'inspirant d'autres pays. La ville veut soutenir, fédérer et encourager les initiatives dans le même sens ; conjuguer les efforts de tous. Les avantages sont bien connus, maintenant il faut créer de l'intérêt pour le vélo. Il y a encore une bonne route à faire, mais les actions de cette semaine de mobilité ont contribué à en paver encore un petit bout ...

Anne-Marie de Beaufort

De l'intérêt pour le vélo, il y en a déjà beaucoup à Bayeux et les militants de notre antenne locale ont été les premiers surpris par le nombre de personnes qui ont répondu au « Baromètre des villes cyclables » sur la ville. Cette enquête initiée par la FUB avait démarré timidement sur la capitale du Bessin, mais il a suffi d'un peu de publicité et de plusieurs articles dans la presse locale pour que les compteurs s'affolent. Avec à ce jour 139 réponses (soit 200% de l'objectif visé), Bayeux établit une espèce de record national. Il est certain que la municipalité devra tenir compte des résultats de cette enquête quand ils seront publiés en mars 2018. Encore un petit effort amis Bayeusains, la clôture de l'enquête c'est le 30 novembre. (**APH**)

TWISTO VÉLO ... le nouveau service vélo de Caen-la-Mer. Comme vous le savez, c'est la société Kéolis qui a été choisie par Caen-la-Mer pour gérer et exploiter son réseau de bus ainsi que son futur tramway. Mais la délégation de service public ne s'arrête pas là puisqu'elle intègre désormais à compter du mois de janvier prochain une offre vélo en 4 points.

- **Vélolib**: c'est l'offre de vélo en libre service qui remplacera l'offre V'EOL de l'opérateur Clear Channel. Le service va connaître une cure d'amaigrissement drastique avec 150 vélos sur 15 stations contre 350 vélos sur 40 stations actuellement. Toutefois, les stations seront mieux réparties avec 8 stations en centre-ville de Caen, 6 stations en périphérie et 1 station à Hérouville-Saint-Clair. Nouveauté remarquable, les 150 vélos seront tous à assistance électrique mais la batterie (de la taille d'une cassette VHS) sera louée par l'abonné et placée sous sa responsabilité. A lui donc de veiller à la bonne charge de cette batterie qui n'a que 8 à 10 km d'autonomie, largement suffisant pour traverser la ville, mais il faudra la recharger entre deux voyages. Abonnement annuel : 30 euros + location de la batterie.
- **Véloloc :** il s'agit là d'une location longue durée avec possibilité de réserver sur des périodes de 3 à 6 mois. Le parc est composé de 500 vélos dont 300 à assistance électrique.
- **Vélopark**: 4 abris sécurisés seront implantés pour accueillir les vélos Twisto et les vélos des particuliers.
- **Vélobus :** Twisto apportera son assistance sur le terrain et permettra d'informer sur l'offre vélo (inscription au service, retrait du vélo, etc ...)

Ramasse-miettes et fourre-tout ... les brèves de Dérailleurs

Cyclo Camping International : le 33e Festival international du voyage à vélo aura lieu samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018 à Vincennes. A cette occasion, vous pourrez faire l'acquisition du « **Manuel du voyage à vélo** », 240 pages, 17 euros. Il s'agit d'un ouvrage collectif, rédigé par des voyageurs à vélo qui mettent en commun leurs expériences récentes. Pour plus d'information : www.cyclo-camping.international

2018, randonnée et fête du vélo : après la Vélo Francette en 2016 et le Tour de Seine-Maritime en 2017, la grande randonnée Dérailleurs se lancera en 2018 sur un Tour du Cotentin, du mardi 22 au lundi 28 mai. Nous serons juste rentrés pour la Fête du Vélo qui aura lieu aux dates nationales, c'est-à-dire du lundi 28 mai au dimanche 3 juin.

Appel de cotisation 2017 ... il n'est jamais trop tard.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2017" c'est que vous n'êtes pas à jour ... Pensez à renouveler votre adhésion : le nombre d'adhérents est important car, au delà de l'aspect financier, c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité. Vous pouvez nous retourner le coupon joint à cette lettre mais le plus simple reste l'adhésion en ligne via HelloAsso : http://derailleurscaen.net/adhesion/ Merci à tous pour votre fidélité.

Association Dérailleurs - Maison du Vélo - 54 quai Amiral Hamelin - 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org site : http://caen.fubicy.org Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V: Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET: 512 929 704 00025

